

Compte rendu du conseil communal du 18 avril 2016 à 18h.

Etaient présents :

C. Bataille, G.Dussart, K. Pastre, R. Pradeilles, G. Boutin, S. Lapierre, S. Boutonnet, B. Creissent, J. Loureiro

Absents : C. Lacas, A. Maclès

Lors du Conseil Communal, Karine Pastre a expliqué qu'avec Gilles Dussart nous avons regardé les factures de 2014 et 2015 et que quelques-unes nous avaient interpellés (tout en précisant qu'ils n'étaient pas des experts...):

- La facture de Gédimat en date du 31.03.2015 (sable et ciment pris le 18.03.2015) d'un montant de 192.46€, Christian a reconnu que c'était Maurin qui s'était servi chez Gédimat pour des travaux qu'il effectuait chez Christian et qu'il s'agissait d'une erreur que la facture soit reçue à la mairie, il nous a dit qu'il la rembourserait.
- Gisèle Boutin a exprimé des doutes concernant des travaux réalisés au printemps 2015 sur le mur de la collégiale. L'entreprise retenue pour les travaux - Maurin, (ayant présenté le devis le plus faible environ 7 000€) a exécuté simultanément des travaux chez monsieur Bataille. Il se trouve qu'au final le montant des travaux a été en dépassement de 2 000€ par rapport au devis initial.
- La facture de Runel du 25/04/14 d'un montant de 182.34€; Christian a reconnu que c'était une erreur puisque c'est la facture de vidange de sa voiture, il nous a dit qu'il la rembourserait
- Les factures de FistStop du 17.03.2014 de 226.31€ et 50.30€ correspondent d'après Christian à la réparation du véhicule de l'entreprise de José car il l'avait emprunté pour la mairie et il l'a abîmé sans déclaration à l'assurance car c'était un petit montant par rapport à la franchise. José Loureiro ne se rappelle pas de cette histoire...
- Puis nous avons parlé de l'accident qu'a eu Grégory Breyse , facture chez CarrAuto d'un montant de 1133.70€ avec la Dacia et que Christian Bataille n'avait pas fait marcher l'assurance, mais dans ce cas c'est un

oubli de déclaration à l'assurance qui nous en aurait rembourser une partie....

Pour tous les conseillers présents cela fait beaucoup d'erreurs....

Christian Bataille a ensuite affirmé la même chose qu'en conseil municipal qu'il ne démissionnerait pas et qu'il ne rembourserait pas.

Karine Pastre a ensuite demandé si quelqu'un avait un doute sur une facture que je pouvais immédiatement vérifier.

Serge Lapierre a demandé les factures de Salièges dont il a reçu une copie.

Fin du conseil communal